

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**CONCOURS D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE PRINCIPAL
DE 2EME CLASSE DES ECOLES MATERNELLES**

TROISIEME CONCOURS

Session 2017

Epreuve écrite d'admissibilité

*SERIE DE TROIS A CINQ QUESTIONS A REPONSE COURTE POSEES A PARTIR D'UN DOSSIER SUCCINCT
REMIS AUX CANDIDATS PORTANT SUR DES PROBLEMES SUSCEPTIBLES D'ETRE RENCONTRES PAR UN
AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS*

Durée 2 heures

Coefficient 1

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Il vous est demandé de rédiger sur la copie. Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume, feutre). L'utilisation d'une autre couleur pour écrire ou souligner, sera considérée comme signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Les brouillons ne seront pas ramassés.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.

Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

Seules les copies de composition fournies par le Centre de Gestion doivent être utilisées.

Le non respect des règles citées ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords.

Le sujet contient 14 pages.

Il sera tenu compte de l'orthographe, de l'écriture, de la présentation dans le barème de notation.

SUJET

A partir des documents ci-joints :

DOCUMENT 1 :

Atelier de peinture

DOCUMENT 2 :

L'hygiène – principes généraux

DOCUMENT 3 :

Exemple de PAI

DOCUMENT 4 :

Fiche de poste ATSEM

Vous répondrez aux questions dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.

QUESTION 1 :

L'enseignante souhaite organiser un atelier peinture.

- 1°) Listez le matériel nécessaire à l'activité
- 2°) Indiquez les tâches de vous devez accomplir lors cet atelier.
- 3°) Louise refuse de mettre de la peinture sur ses mains. Que faites-vous ?

QUESTION 2 :

- a) Expliquez la technique du nettoyage dite des 2 seaux.
- b) Vous remplacez une collègue pour l'entretien des locaux ; elle vous dit utiliser des pastilles d'eau de Javel en vous expliquant que c'est le meilleur produit. Quelle attitude adoptez-vous ?
- c) Indiquez la catégorie du produit LISTAR.
- d) Définissez les termes : bactéricide et fongicide

QUESTION 3 :

- a) Définissez un PAI.
- b) Détaillez le protocole à mettre en place.
- c) Citez deux aliments que Nathan ne doit pas ingérer.
- d) Lors du goûter de la galette des rois, Nathan mange un petit morceau de la galette à la frangipane, que faites-vous ?

QUESTION 4 :

Vous détaillerez une journée type en classe de moyenne et grande section, dès l'accueil du matin.

Cette journée intégrera une activité physique de 45 minutes et une artistique d'une heure.

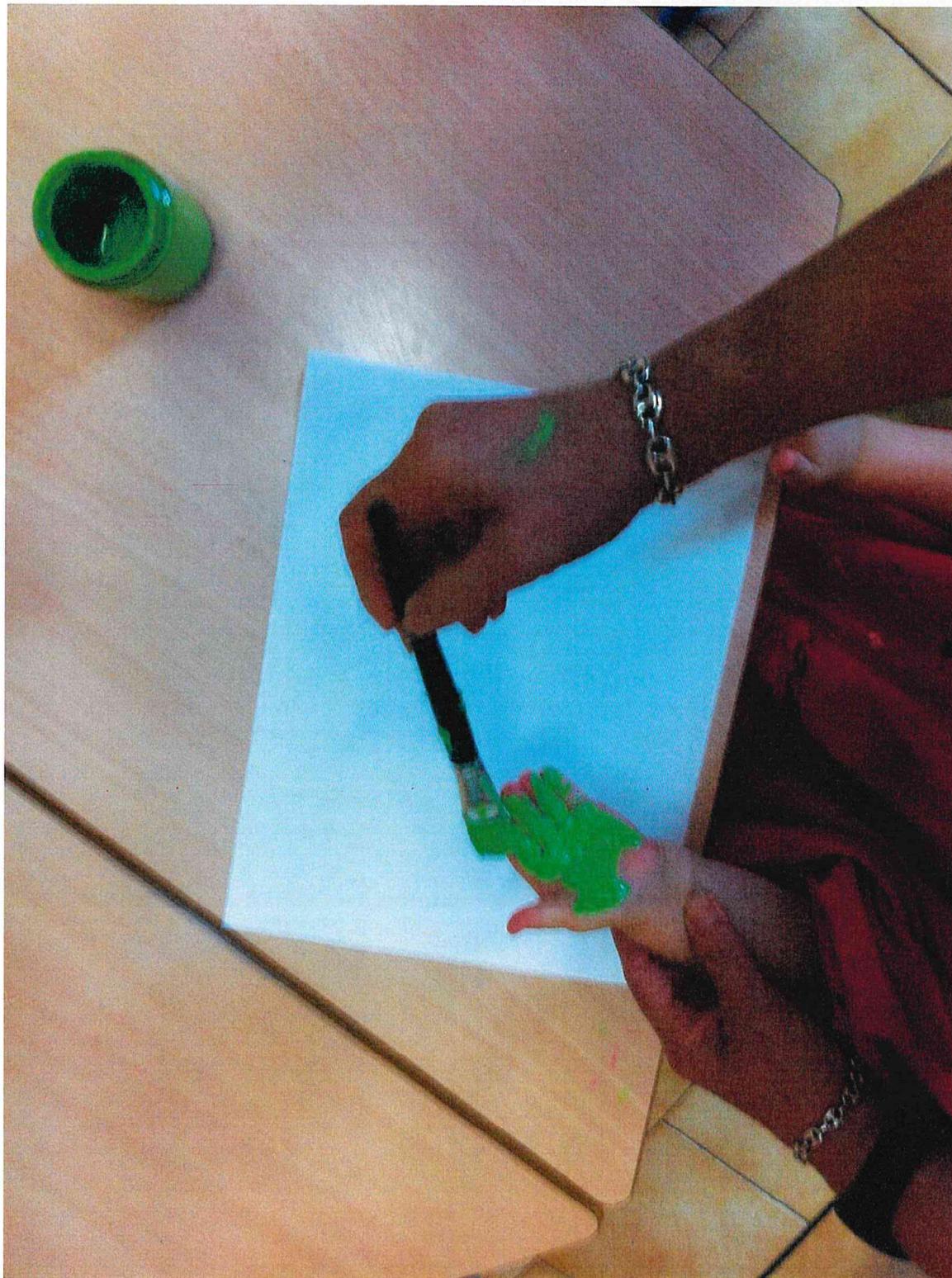
ATELIER PEINTURE en salle de classe

- Tranche d'âge : à partir de 3 ans
- Nombre d'enfants : entre 4 et 6 enfants par table, travail en binôme des enfants sur un même dessin
- Durée de l'activité : 20 minutes
- Précautions particulières : vérifier les éventuelles allergies cutanées tout au long de l'activité, vérifier les caractéristiques de la peinture.

Recommandations à l'Atsem :

- Travail en collaboration avec l'enseignant
- Se positionner en tant que professionnel de la petite enfance
- Consignes à appliquer et faire appliquer :
 - N'utiliser que les mains pour appliquer la peinture sur le support. Laisser des traces sur une feuille de carton épais de grand format, noire
 - Tout au long de l'activité, respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie des produits utilisés, d'ergonomie et de communication avec les enfants

Les élèves appliquent leurs mains sur la feuilles pour laisser leurs empreintes de façon harmonieuse.



Les mains doivent être fréquemment lavées	
Avant	Après
<p>Pour les adultes et les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se rendre aux toilettes ; - de manger ; - de préparer une recette ; - de faire la sieste. <p>Pour les adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de toucher un élève (sieste...) ; - de soigner une plaie. 	<p>Pour les adultes et les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être passé aux toilettes ; - d'avoir mangé un repas ; - d'avoir touché un animal ; - d'avoir effectué des travaux salissants. <p>Pour les adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir effectué un soin.

Hygiène bucco-dentaire

Si les installations le permettent, on peut envisager d'organiser un lavage des dents après le déjeuner. Dans ce cas, chaque élève doit avoir un matériel personnel identifiable qui puisse être rangé à l'école.

Elle est assurée principalement par les personnels chargés du nettoyage et de l'entretien. Dans les écoles maternelles, la présence des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) facilite l'application permanente des mesures d'hygiène indispensables à l'accueil des jeunes enfants.

Il convient de souligner aussi que certaines règles de la vie collective relèvent d'un souci d'hygiène qui doit être rappelé et explicité à tous les utilisateurs des locaux d'une école.

Les sols

Le nettoyage et la désinfection sont des opérations complémentaires dont le but est d'assurer l'hygiène des locaux et des matériels et qui doivent être effectués quotidiennement selon la nature des locaux.

Le nettoyage consiste à éliminer d'une surface donnée toute souillure visible ou invisible pouvant s'y trouver. La surface ainsi nettoyée est qualifiée de propre ; le nettoyage correspond à l'élimination de toute souillure physique.

La désinfection est une opération au résultat momentané qui vise à éliminer ou tuer les microbes indésirables. La surface ou ambiance ainsi désinfectée est qualifiée de saine ou d'hygiénique ; la désinfection correspond à l'élimination de toute souillure microbienne.

Le nettoyage des locaux commence toujours par l'ouverture des fenêtres. Il doit être effectué chaque jour avec un linge humide pour éviter la mise en suspension dans l'air des poussières qui servent de support aux germes et qui peuvent se redéposer sur les murs, sols, ustensiles. Il est souhaitable que les surfaces lavables soient entretenues avec un produit adapté à la nature du revêtement ; il est absolument déconseillé de mélanger deux produits différents.

On peut utiliser plusieurs méthodes ou techniques, à titre d'exemple :

- la technique des deux seaux pour les sols et les murs (voir l'annexe, p. 22) ;
- une serpillière à usage unique ;
- un aspirateur...

Tous les produits d'entretien doivent être stockés hors de la portée des enfants.

À l'école maternelle, si l'on utilise des tapis dans des coins de jeux, il est indispensable que ceux-ci soient aspirés chaque jour et renouvelés ou lavés très régulièrement ; en aucun cas, le repos (ou la sieste) des enfants ne doit être prévu à même le sol.

LISTAR
Dégraissant désinfectant
Surface alimentaire

Listar est un nettoyant, dégraissant et désinfectant des surfaces alimentaires.

Listar s'utilise dans les cuisines, restaurants, locaux de stockage, de préparation et de transformation et pour le matériel de transport, de préparation et de transformation des denrées alimentaires et produits d'origine animale.

Listar convient pour éliminer toutes les souillures grasses de sols, murs, plan de travail ; chambre froide, équipement, ustensiles, etc.

Listar est un bactéricide selon les normes NFT 72301 à 3 %, FN 1040, EN 1276 sur *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus* à 0,5 % en condition de propreté et de saleté.

Listar est fongicide selon la norme EN 1275 sur *Candida albicans*.

Homologation par le ministère de l'Agriculture et de la pêche n° 9800534 pour le traitement bactéricide à 3 %.

MODE D'EMPLOI

Nettoyage

- Diluer Listar de 1 à 2 %
- Etendre la solution sur la surface à nettoyer
- Laisser agir 5 minutes minimum
- Brosser puis rincer à l'eau claire

Désinfection (sur surface nettoyée)

- Diluer Listar de 3 à 5 %
- Etendre la solution sur la surface à désinfecter
- Laisser agir au minimum 5 minutes
- Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire

Précautions d'utilisation

Ne pas utiliser Listar en association avec d'autres produits et dans de l'eau supérieure à 40 °C, sinon il perdrait de son efficacité désinfectante. Stocker à l'abri du gel et d'une source de chaleur.

Caractéristiques

Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres

Sécurité : Produit irritant pour les yeux et la peau

Densité : 1.01 pH 12.8

Listar est biodégradable à plus de 90 %. Il est conforme à la réglementation relative aux produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être mis au contact de denrées alimentaires.

Exemple de Projet d'Accueil Individualisé

Document 3

Circulaire projet d'accueil n°2003-135 du 08/09/2003 (Bulletin Officiel n°34 du 18/9/2003)
Circulaire restauration scolaire n°2001-118 du 25/06/2001 (BO Spécial n°9 du 28/06/2001).

ELEVE CONCERNE

Photo	Nom :	Prénom : Nathan
	Adresse :	
	Date de Naissance : 08/11/2003	Age : 5 ans
	Classe :	Sexe : Masculin

Année scolaire du du 1^{er} PAI2017.....
PAI reconduit pour l'année scolaire.....

La décision de révéler des informations médicales couvertes par le secret professionnel appartient à la famille qui demande la mise en place d'un projet d'accueil individualisé pour son enfant atteint de troubles de la santé évoluant sur une longue période. La révélation de ces informations permet d'assurer la meilleure prise en charge de l'enfant afin que la collectivité d'accueil lui permette de suivre son traitement et/ou son régime et puisse intervenir en cas d'urgence. Les personnels sont eux-mêmes astreints au secret professionnel et ne transmettent entre eux que les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Néanmoins, si la famille le juge nécessaire, elle peut adresser sous pli cacheté les informations qu'elle souhaite ne transmettre qu'à un médecin.

Je soussigné Madame, Monsieur, père, mère, représentant légal, demande pour mon enfant la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé à partir de la prescription médicale et/ou du protocole d'intervention du Docteur.....

Tel :

J'autorise que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant dans l'établissement d'accueil : crèche, école, cantine, temps périscolaire

Je demande à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements prévus dans ce document

Signature du représentant légal :

Mme K.

Les parties prenantes ont pris connaissances de la totalité du document et des annexes. Ils s'engagent à le communiquer aux personnels qui pourraient être amenés à les remplacer

Signatures du PAI et date :

Responsable établissement
ou école

Médecin Ed Nat ou de l'institution

Maire ou son représentant

Responsable de la cantine

Protocole de soins d'urgence

A renseigner par le médecin qui suit l'enfant

Document 3

Nom : _____ Prénom : Nathan
 Date de naissance : _____
 Classe : _____
 Etablissement : _____

Allergie
 à.....l'Arachide.....

Trousse d'urgence dans le placard gauche dans le bureau

Composition de la trousse d'urgence (déposée à l'école) : L'ordonnance détaillée pour les soins, et la liste des médicaments à faire figurer dans la trousse d'urgence sont joints en annexe.

Antihistaminique :
 Corticoïdes :
 Broncho-dilatateur :
 Adrénaline injectable :
 Autres :

Personnes habilitées n°Y : la directrice de l'école
 n°Z : la responsable de la cantine

Dès les premiers signes, prévenir les parents et le médecin traitant
Appeler le SAMU (15 ou 112 sur portable) et pratiquer :

Situations	Signes d'appel	Conduite à tenir
Urticaire aigue Angoisse	Démangeaisons, boutons comme des piqûres d'orties, plaques rouges Difficultés à respirer	Administration 20 gouttes d'Aerius Renouveler 1 fois 5 mn après
Conjonctivite Rhinite	Yeux rouges, gonflés Eternuements, écoulement du nez	
Œdème sans signe respiratoire	Gonflement des lèvres, du visage ou d'une partie du corps	
Troubles digestifs	Douleurs abdominales, vomissements	
Crise d'asthme	Toux sèche, gêne respiratoires, sifflements audibles, l'enfant se plaint de ne pas pouvoir respirer correctement	
Œdème avec signes respiratoires	Toux rauque, voix modifiée Signes d'asphyxie, d'étouffement	
Choc ou malaise	Malaise avec démangeaisons, gêne respiratoire, douleurs abdominales, nausées, vomissements	

Noter la date, l'heure des signes et des médicaments donnés
 Rester à côté de l'enfant ou de l'adolescent

Date : le 01/06/2017

Signature et cachet du médecin

Dedisz

Le rôle des conservateurs chimiques est quant à lui mal connu. Les plus sensibilisants sont probablement ceux à base de métabisulfites de sodium (E222 à E227). Les sulfites sont si répandus dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique que leur mise en cause n'est pas toujours possible.

Le diagnostic d'allergie alimentaire

Le diagnostic est difficile. Il nécessite le recours à un immuno-allergologue spécialisé en allergie alimentaire qui décidera de la stratégie de prise en charge.

Une éruption urticaire après les repas peut être par exemple un élément de présomption. Le risque d'allergie alimentaire est de 20 % lorsqu'aucun des deux parents n'est allergique. Ce risque est de 40 % lorsqu'un des parents est allergique et monte à 60 % lorsque les deux parents sont atopiques. La tenue d'un journal alimentaire où l'ingestion de tous les aliments est notée scrupuleusement peut aider le médecin. Les tests cutanés, le dosage des IgE spécifiques, les tests de provocation (ou les régimes d'exclusion) permettent en général de poser le diagnostic.

Le problème des allergènes "masqués" est important. Les exemples sont de plus en plus nombreux : il y a des caséinates dans le bouillon de poulet, du lysozyme de blanc d'oeuf dans certains fromages (gruyère, emmenthal) par exemple. L'huile d'arachide contenue dans certains laits diététiques a été à l'origine de dermatites atopiques. Actuellement, les laits adaptés n'en contiennent plus. Des observations d'enfants sensibilisés in utero à l'arachide ont révélé que les mères enceintes mangeaient de grandes quantités de cacahuètes, assises devant la télévision.

Traitement de l'allergie alimentaire

Le traitement repose sur l'éviction absolue de l'aliment responsable. Elle nécessite une vigilance de tous les instants lorsqu'il s'agit d'oeufs, de lait, d'arachide ou de soja. Lorsqu'une allergie à de nombreux aliments est prouvée, le régime préconisé doit être établi par une diététicienne expérimentée afin d'éviter des carences nutritionnelles, en particulier vitaminiques.

Le traitement pharmacologique comporte un anti-histaminique et un médicament protégeant la muqueuse digestive du risque de libération locale d'histamine (cromoglycate disodique : Nalcron). En cas d'accidents allergiques graves, corticoïdes et adrénaline sont nécessaires. Lorsque l'enfant présente un haut risque de choc ou d'asthme aigu, il est nécessaire de remplir un contrat d'accueil personnalisé pour le milieu scolaire tel qu'il est prévu par la circulaire du 22 juillet 1993, n°93-248.

Document 3

6

Logo
Collectivité
à insérer



Fiche de poste ATSEM

1 / IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Catégorie C Filière sociale Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, Agents sociaux territoriaux
Date de création du poste (délibération)	
Quotité de travail	
Catégorie du poste	
Responsable hiérarchique direct N + 1	Le Maire Le Président
Service d'affectation	Mission principale du service : Composition du service (effectif) : Positionnement du poste : Place du poste dans la structure
Fonction d'encadrement	Dans le cas d'un poste d'encadrement, indiquer le nombre de personnes sous la responsabilité de l'agent ainsi que leur catégorie statutaire.

2 / MISSIONS

Principales	Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants Transmission d'informations Participation aux projets éducatifs
Mission(s) annexe(s)	Lors du temps de restauration scolaire : encadrement des enfants au cours du repas ; mise en place d'activités adaptées au temps du midi Prise en charge des enfants avant et après le repas, avant et après l'école Accompagnement des enfants à la sieste Participation aux temps périscolaires et extrascolaires
Mission(s) ponctuelle(s)	Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunions, conseils d'école..)

3 / ACTIVITES ET TACHES

<p>Activités régulières (Périodicité des tâches à indiquer si besoin)</p>	<p>Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) des enfants à partir de 2 ans Prendre en compte les différences des enfants en cohérence avec le règlement intérieur Repérer et signaler à l'enseignant les enfants en détresse Accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires quotidiens Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, respect de l'environnement, etc.) et d'hygiène corporelle Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice, etc.) Accompagner l'enfant dans son développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices Gérer les conflits entre les enfants Identifier les risques potentiels d'un parcours scolaire interne/externe et les signaler à l'enseignant Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité Désinfecter et protéger les plaies légères, estimer une poussée de fièvre Suivre l'état général de l'enfant, repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant Alerter les services compétents en cas d'accident Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant Fabriquer des éléments éducatifs simples (décoration, rangement, etc.) Participer (groupes complets), et/ou animer des activités (sous-groupes) sous la responsabilité de l'enseignant Nettoyer et désinfecter les locaux et le matériel destinés aux enfants Appliquer le protocole d'entretien Gérer les matériels et le stock de produits d'entretien Recevoir et transmettre un message Rechercher, sélectionner et traiter une information Rendre compte de manière écrite et orale Situer sa fonction et son rôle dans un service, un établissement et des équipes pluridisciplinaires Rendre compte d'observations et d'activités effectuées Mettre en œuvre un programme de travail en fonction des besoins des enfants et de la collectivité dans le cadre du projet pédagogique</p>
<p>Activités occasionnelles</p>	<p>Sorties scolaires....</p>

4 / COMPETENCES

<p>Connaissances théoriques et savoir faire</p>	<p>Techniques d'écoute active, de communication et d'observation Développement (physique, moteur et affectif) de l'enfant à partir de 2 ans Notions sociales et culturelles des familles Notions de psychologie Gérer les conflits entre les enfants Programme et objectifs de l'école maternelle Notions liées aux handicaps Notions de respect d'autrui et de l'environnement Principes d'hygiène corporelle Techniques de régulation et de résolution de conflits Typologie des risques extérieurs Symptômes et conduites à tenir (comportement de l'adulte, petits soins, etc.) Utilisation et stockage des produits de soins Règlements et consignes en matière d'hygiène et de sécurité Services d'urgence Techniques de jeux et d'activités Matériaux et matériels utilisables par les enfants Notions sur les techniques d'animation Techniques et produits d'entretien Utilisation et stockage des produits d'entretien et des Matériels Techniques de base de communication orale et écrite Notion de discrétion professionnelle Circuits internes et externes de l'information Organigramme et projet éducatif de la collectivité Organigramme et projet éducatif de l'école Fonction et rôle des différents membres de l'équipe Notions d'analyse des pratiques</p>
<p>Savoir-être : comportement, attitudes, qualités humaines</p>	<p>Ecoute, capacité de communication Sens de l'organisation, capacité d'organisation, autonomie, discrétion, patience</p>

5 / CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

<p>Lieu</p>	<p>Travail au sein d'une école maternelle, d'un regroupement pédagogique ou d'une structure "passerelle"</p>
<p>Horaires</p>	<p>Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunions, conseils d'école, etc.) Possibilité d'annualisation du temps de travail et/ou hors temps scolaire</p>
<p>Relations fonctionnelles</p>	<p>Sous la responsabilité fonctionnelle du directeur d'établissement sur le temps scolaire ; sous la responsabilité directe de l'enseignant qu'il assiste Contacts permanents avec les enfants et les enseignants qui l'encadrent Relations quotidiennes avec l'équipe enseignante (direction, autres</p>

	<p>enseignants), avec le responsable direct de la collectivité et les personnels périscolaires</p> <p>Dans la limite de ses prérogatives : - relations quotidiennes avec les parents - relations ponctuelles avec les personnels des équipes spécialisées (PMI, réseaux Education nationale, etc.) - relations régulières ou occasionnelles avec les différents facteurs locaux</p>
Contraintes	<p>Travail au sein d'une école maternelle, d'un regroupement pédagogique ou d'une structure « passerelle »</p> <p>Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunions, conseils d'école, etc.)</p> <p>Travail en équipe pluridisciplinaire</p> <p>Port d'une blouse</p>
Exigence du poste	<p>Contact avec le public</p> <p>Vigilance</p> <p>Déplacements : accompagnement à la cantine, lors d'activités extrascolaires</p> <p>Charge physique élevée : contraintes posturales ; s'accroupir fréquemment pour être au niveau des enfants, les porter, se baisser pour travailler avec du mobilier adapté à leur petite taille mais pas à celle du personnel, manutention du matériel (charges modérées)</p> <p>Station debout prolongée : Travail debout de façon prolongée avec piétinement</p> <p>Charge psychologique : conflits avec les parents, la direction ; conflits interpersonnels</p> <p>Organisation atypique : temps de travail annualisé : horaires scolaires ; congés en période de vacances scolaires</p>
Moyens mis à disposition	<p>Port d'une blouse</p> <p>Matériel et produits de nettoyage adaptés</p> <p>Matériel pour les activités des enfants</p> <p>Chariot de ménage et escabeau</p> <p>Gants jetables, chaussures antidérapantes, blouse</p> <p>Bureau avec poste informatique</p>
Avantages liés au poste	
Avantages liés à la collectivité	Régime indemnitaire, prime de fin d'année, tickets restaurant, CNAS
Agréments - Habillations - Permis - Diplôme obligatoire	<p>Concours externe et interne avec conditions de diplôme, concours troisième voie</p> <p>Profession et conditions d'exercice réglementées</p>
Particularité dans l'exercice du poste

16